



DÉPARTEMENT
CREUSE (23)

NOMBRE D'HABITANTS
115 995

LE CONTACT

David Sertillange, chargé de mission
Modernisation de l'aide à domicile
au conseil départemental de la Creuse
dsertillange@creuse.fr

LA FICHE WEKA

#7220 **Mettre en place une flotte de véhicules dans les services médico-sociaux**

Réduire les coûts de la mobilité du personnel d'intervention est une nécessité dans le contexte d'incertitude financière que nous connaissons. Mais l'intérêt d'un tel projet dépasse le seul versant financier : la sécurité des salariés et des bénéficiaires qui se déplacent parfois dans les véhicules des salariés, l'impact sur l'image et l'attractivité de votre structure dont les véhicules neufs sont marqués de votre logo, ou encore l'inscription de votre structure dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et dans le développement durable.

WEKA
le mag

Les REX

DES VOITURES HYBRIDES À DISPOSITION DES AIDES À DOMICILE

TERRITORIA
Observatoire National
de l'Innovation Publique

PRIX
TERRITORIA
2022

ACTION SOCIALE Depuis l'année dernière, le Département de la Creuse a mis en place une flotte interdépartementale de voitures hybrides de fonction à destination des aides à domicile. Un projet qui répond à la fois aux enjeux de mobilité et d'attractivité du métier et qui a reçu, à l'automne, le prix Territoria Or.

Rédaction **Hélène Cail**

« La difficulté du métier d'aide à domicile, combinée à la problématique de la mobilité sur un territoire rural était devenue un sujet majeur. Nous avons ainsi essayé de faire d'une problématique, un levier d'attractivité et de fidélisation », explique David Sertillange, chargé de mission Modernisation de l'aide à domicile au conseil départemental de la Creuse. Dans le cadre de l'écriture de son Schéma

départemental pour l'autonomie sur 5 ans (2022-2027), le Département a en effet « défini comme une des fiches action prioritaires le maintien à domicile le plus longtemps possible et en toute sécurité des personnes âgées, souligne Marie-Thérèse Vialle, vice-présidente en charge de l'Autonomie au conseil départemental. Pour ce faire, il fallait agir sur l'attractivité du salaire et la mobilité en toute sécurité



© CD Creuse



© CD Creuse

des aides à domicile. Des éléments indispensables sur un territoire comme le nôtre. »

Afin de répondre au plus près des besoins des professionnels, le Département a ainsi missionné la Maison de l'emploi et de la formation de la Creuse (MEF23) pour réaliser une étude auprès de 650 aides à domicile et enquêter sur leurs besoins en matière de mobilité (utilisent-ils une voiture de location ? Combien de kilomètres parcourent-ils par an ?...). La MEF23 avait également pour objectif de dresser une analyse financière sur le défraîchement des services prestataires. Dans un deuxième temps, des entretiens individuels ont été menés auprès de 150 personnes afin d'approfondir les premiers résultats.

VERS UNE FLOTTE DE VÉHICULES EN LOCATION

Les desseins de cette étude étaient clairs : proposer aux aides à domicile une solution de mobilité qui doit « être adaptée à leurs déplacements professionnels comme personnels, être en phase avec leur pouvoir d'achat, engendrer de meilleures conditions de vie et une sécurisation du travail, avoir un impact sociétal et environnemental et enfin être sécurisée pour minimiser les imprévus ». Dans la foulée, un poste de gestionnaire de flotte a été créé avec le soutien financier du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le conseil départemental de Gironde. Celui-ci a d'abord négocié le marché dans le cadre de la consultation auprès des gestionnaires et des loueurs.

Une consultation interdépartementale pour la mise en place d'une flotte de véhicules a également été menée afin de disposer d'un volume plus important et de conditions plus avantageuses pour chacun.

Cent-cinquante véhicules hybrides Toyota Yaris ont ainsi été mis à disposition des aides à domicile de Creuse et de Gironde, de façon expérimentale, et la flotte est vouée à s'élargir à d'autres territoires. « Nous avons échangé avec une quarantaine d'entre eux et sommes en lien étroit avec des services d'aide à domicile des Deux-Sèvres et de l'Ariège notamment », précise le chargé de mission.

UN GAIN EN CONFORT DE VIE

« Il s'agit de véhicules de fonction qui peuvent être utilisés à des fins personnelles ». Pour 200 € TTC par mois, 110 à sa charge, l'aide à domicile jouit ainsi d'une voiture de location de 25 000 km par an. L'offre comprend également l'assurance, l'entretien, les quatre pneus supplémentaires, une provision pour les éventuels frais de restitution et une formation à l'éco-conduite. Pour Frédérique Rivalier, responsable du service d'aide à domicile Agardom à Aubusson (23), « l'offre est vraiment intéressante d'autant qu'ici nous sommes en pleine campagne, nos employés sont souvent amenés à faire des kilomètres, pour se rendre chez un bénéficiaire ou accompagner celui-ci pour faire ses courses, etc. Cette offre à budget limité leur permet de faire des économies, et donc de gagner en qualité de vie. Ce package,

LE DÉPARTEMENT A SU INNOVER SUR LE MÉTIER D'AIDE À DOMICILE, LE RENDRE PLUS ATTRACTIF. JE SOUHAITE QUE D'AUTRES DÉPARTEMENTS PUISSENT LE METTRE EN PLACE.

Marie-Thérèse Vialle,
vice-présidente en charge de l'Autonomie

« c'est aussi des tracas en moins ! » L'an dernier, onze employés de chez Agardom ont sollicité une voiture en location ; dix nouvelles arriveront courant de l'année. « Cela améliore également l'image du métier : nous mettons en place des choses pour améliorer les conditions de travail », conclut la responsable.

Dans l'attente d'une évaluation complète et spécifique qui sera menée par le gérontopôle de Nouvelle-Aquitaine, les premiers résultats menés sont positifs, tant d'un point de vue environnemental que social. L'empreinte carbone a été réduite et les aides à domicile ont en effet gagné en pouvoir d'achat. Cette année, 334 nouveaux véhicules vont venir compléter l'offre existante. Distingué par le prix Territoria d'or à l'automne dernier, le projet continue de s'étendre. « Avec ce dispositif, le Département a su innover sur le métier d'aide à domicile, le rendre plus attractif. Je souhaite vraiment que d'autres départements puissent le mettre en place », appuie encore Marie-Thérèse Vialle.